

Rôle de la responsable - RSG en milieu familial

Objectif : Acquérir des connaissances générales contenues dans le programme de formation de base exigée par le Ministère en vue d'occuper les fonctions de responsable en service de garde en milieu familial.

Durée : 6 heures

Contenu

Pour une personne désirant occuper les fonctions de responsable en service de garde en milieu familial, cela implique de suivre les 5 activités incluses dans la formation initiale.

Les formations offertes dans ce programme sont conformes aux articles 57 et 59 du « Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance » et répondent aux exigences du Ministère qui exige 45 h de formations initiales pour le responsable en service de garde en milieu familial.

Les sessions sont également ouvertes à quiconque qui œuvre à titre d'éducatrice dans un centre de la petite enfance ou dans un service de garde et qui s'intéresse au développement de l'enfant dans un contexte de socialisation ou qui souhaite approfondir ses connaissances. Dans un tel cas, la sélection de la formation revient au participant, selon ses intérêts.

Le Rôle de la responsable

- Le cadre légal
- Les implications personnelles et familiales
- La problématique de la garde
- Les relations parents-responsables (RSG)
- L'intégration des enfants
- S'occuper de soi

Contexte d'apprentissage

- Exposés
- Exercices pratiques d'intégration : mises en situation
- Cohorte de minimum 8 et maximum 15 participants